

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**DU 23 avril 2019****N°19/04**

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-trois avril à 12 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ESPARRON de VERDON dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy VEYS maire.

Etaient présents : Mme Michèle BERNE, MM Lucien BERNE, Driss BOUMESLA, Jean-Claude CICCONE, Gilbert PELEGRIN

Absent excusé : M Bernard de CASTELLANE

Procuration : M de CASTELLANE a donné procuration à M CICCONE

Ordre du jour :

- 1 - Délibération - Plan de financement pour City Stade
- 2 – Délibération - Plan de financement pour Aire de Fitness
- 3 – Délibération - Plan de financement pour Arrêt bus Albiosc
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

Monsieur Gilbert PELEGRIN est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION - PLAN DE FINANCEMENT POUR CITY STADE

Délibération : « Compte tenu de l'absence d'équipements sportifs, de l'isolement de notre commune, et afin de permettre une pratique régulière d'activités sportives à nos administrés, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un city stade sur la commune, accessible à tous.

Ce projet consiste à la création d'une plateforme et une structure pour la pratique de multisports, toute l'année.

Le montant de ce projet est estimé à 73 214.41 € H.T., le plan de financement est établi comme suit :

Montant estimatif du projet	73 214.41 € H.T.
C.N.D.S. 50 %	36 607.00 €
Conseil Régional au titre du F.R.A.T.	12 000.00 €
Commune - Autofinancement	24 607.41 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

DONNE un avis favorable à ce projet et au plan de financement tel que décrit ci-dessus.

SOLLICITE le Centre National de Développement du Sport (CNDS), le Conseil Régional au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (F.R.A.T.), afin d'obtenir une aide financière pour la réalisation de ce projet.»

DELIBERATION PLAN DE FINANCEMENT POUR AIRE DE FITNESS

Délibération : « Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de création d'une aire de fitness en plein air.

Ce projet consiste à l'aménagement d'un espace en plein air, accessible à tous, pour permettre à l'aide de plusieurs appareils de fitness, de développer, d'entretenir ses capacités physiques et sportives.
C'est un espace dynamique et convivial qui se crée avec des équipements adaptés aux envies et aux aptitudes de chacun.
Il a pour but de permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité physique régulière et gratuite en plein air

Le montant de ce projet est estimé à 17 896 € H.T., le plan de financement est établi comme suit :

Montant estimatif du projet	17 896 € H.T.
Conseil Régional au titre du F.R.A.T.	12 000 €
Commune - Autofinancement	5 896 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

DONNE un avis favorable à ce projet et au plan de financement tel que décrit ci-dessus.

SOLLICITE le Conseil Régional au titre du F.R.A.T., afin d'obtenir une aide financière pour la réalisation de ce projet. »

DELIBERATION PLAN DE FINANCEMENT POUR ARRÊT BUS ALBIOSC

Délibération : « Monsieur le Maire propose au conseil municipal de présenter au Conseil Départemental une demande de financement dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide aux Communes 2019 (FODAC), en vue d'aménager un arrêt de minibus à l'entrée du village d'Albiosc, Commune Associée d'Esparron de Verdon, de façon à ce qu'il puisse être opérationnel avant la fin de l'année 2019.

C'est un projet dont le montant est estimé à 36 666.91 € H.T., Monsieur le Maire envisage un financement à 40 % dans le cadre du FODAC 2019, plafonné à 10 600 €

Plan de financement :

Montant estimatif du projet	36 666.91 € H.T.
Conseil Départemental – FODAC 2019-	10 600 €
Commune - Autofinancement	36 666.91 €

Cet aménagement consiste à la création d'un arrêt de minibus sécurisé en dehors de la voirie départementale, permettant une utilisation pour les deux sens de la circulation et permettant un accès aménagé pour les personnes à mobilité réduite et à proximité d'une aire de stationnement communale. **Une modification du carrefour est nécessaire pour la sécurisation de l'arrêt de bus. La réalisation de celui-ci est comprise dans le financement de l'arrêt.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

DONNE un avis favorable à ce projet et au plan de financement tel que décrit ci-dessus.

SOLLICITE le Conseil Départemental, afin d'obtenir une aide financière au titre du FODAC 2019 ».

Questions diverses :

Centre de Secours : suite à un problème de communication, 4 pompiers doivent rester au centre de secours jusqu'à 6 heures du matin, pour intervenir en cas de problème sur la commune.

En fin de séance du conseil municipal une personne du public faisant une manipulation de son téléphone portable nous permet de nous rendre compte que celle-ci vient d'enregistrer la réunion du Conseil municipal sans en n'avoir informé les personnes présentes .

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 12 heures 20

COMPTE RENDU AFFICHE AU PUBLIC, SOUS RESERVE D'ACCEPTATION PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gilbert PELEGRIN

LE MAIRE
Guy VEYS